

Flash-info CHSCT :
Le mépris de la Direction !

La Direction du Morbihan refuse la tenue d'un CHSCT !

Plusieurs points prévus à l'ordre du jour du CHSCT du 20 octobre 2015 ont fait l'objet d'une demande de report le 14 octobre 2015 du fait de l'absence de documents de travail.

Cet aspect réglementaire est en effet essentiel pour travailler correctement les dossiers.

Il en va de la crédibilité de notre travail en CHSCT.

Nous avons demandé la convocation d'un CHSCT extraordinaire dans le délai d'un mois, en exigeant la fourniture de documents !

Sans réponse du Directeur, nous avons réitéré notre demande le 28 octobre.

Le 3 novembre, la Direction a répondu que les points faisant l'objet de notre demande avaient été traités lors du CHSCT du 20 octobre, faisant ainsi totalement abstraction des obligations légales, et s'essayant sur les modalités de fonctionnement du CHSCT !

SIE VANNES REMPARTS

Parmi les points qui devaient être abordés, nous avons demandé un point spécifique sur le SIE VANNES REMPARTS, ce service fait l'objet d'une demande d'analyse par un cabinet extérieur (36ORH) par le CHSCT. La Direction nous a répondu "qu'il n'y a pas de documents de travail sur ce point qui consiste à nous tenir informé de l'avancement des actions engagées".

Or, le 02 novembre, nous étions conviés (sans aucun document !!) à une réunion d'un "Comité de suivi" CHSCT pour la mise en place de l'intervention du cabinet 36ORH au SIE de VANNES REMPARTS !

Là encore, nous nous sommes retrouvés devant le fait accompli. Dans l'optique d'avoir une meilleure réactivité et un meilleur suivi, nous avons décidé d'aller à 2

représentants Solidaires à cette réunion, compte tenu des conditions de vie au travail dégradées des agents et des nombreux mouvements de mutation dans ce service. Ce surnombre a visiblement posé un sérieux problème, car le cabinet 36ORH n'a pas accepté notre présence "massive" !

Pour Solidaires, ce mode de fonctionnement de notre Direction oblige les Organisations Syndicales à valider des choix dans la précipitation sans connaître les tenants et aboutissants et sans aucun recul sur les modalités d'intervention de l'entreprise 36ORH.

C'est l'incapacité de la Direction lors de la gestion de cette crise qui a poussé le CHSCT à rechercher une aide extérieure. Néanmoins, nous avons le sentiment d'être instrumentalisés pour que la Direction agisse à sa guise dans un contexte de parodie de dialogue social.

Nous avons insisté sur notre représentativité à ce comité et cela posant un problème apparemment insurmontable, la réunion a été reportée.



56 finances
Solidaires

Les élus de Solidaires aux Finances
au CHSCT – Morbihan